

Décision du conseil constitutionnel

Par **SaraK1201**, le **02/11/2017** à **16:00**

Bonjour,

Est ce que les décisions du conseil constitutionnel obéissent à une forme particulière comme c'est le cas avec la cour de cassation ?

Si oui, quelle est-elle ?

Merci :)

Par **LouisDD**, le **02/11/2017** à **16:43**

Salut

Allez donc zieuter par vous même une décision !

Vous verrez en gros la forme est en numéro qui constitue chacun à un moyen d'explication du CC. C'est souvent très long (au moins quelques 10 considérants et parfois plusieurs dizaines), et la solution (un récapitulatif de ce qui a permis de décider se trouve dans les derniers considérants.

Ensuite il y a la solution.

Voilà peu près comment ça se structure, mais le mieux reste de voir par vous même !

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/11/2017** à **22:03**

Bonsoir

Je déplace votre sujet dans la section droit constitutionnel (vous l'aviez créé dans la section "droit pénal")